



Carrefour de Communications



L'édito du Maire



Le mois de mai a été marqué par l'organisation et la belle réussite de la semaine de la parentalité. À cette occasion, professionnels et structures de la petite enfance ont pu informer et échanger avec les parents, sans oublier les enfants et les jeunes. Mai a été aussi le mois des commémorations. Tout d'abord, après la journée du souvenir de la déportation, les cérémonies de l'armistice du 8 mai 1945 ont permis de mettre à l'honneur toutes les victimes et les combattants de la seconde guerre mondiale, mais aussi de rendre hommage à notre concitoyen Camille Thebault. Résistant de la première heure, il a été lâchement assassiné par les nazis, sans avoir parlé. Un bel exemple d'abnégation et d'amour de la patrie, payé au prix de sa propre vie. Cet hommage a été rendu possible par la volonté de plusieurs associations locales qui méritent d'être remerciées pour leur action en faveur du devoir de mémoire. Au quotidien, votre Municipalité reste particulièrement attentive à 2 problématiques majeures en matière de sécurité publique. La 1^{ère} est celle de la vitesse excessive des véhicules et motos traversant le centre-bourg et les villages. Si 90 % des automobilistes et motards respectent les limitations de vitesse à 30 ou 50 km/h, 10 % d'entre eux s'affranchissent du code de la route et empruntent les voies à des vitesses de 80, 100, voire 140 km/h ! Ces comportements isolés et irresponsables sont désormais bien connus et notamment les jours, heures de passage et les voies empruntées. Un renforcement des contrôles sera donc opéré, de jour comme de nuit, par des radars qui n'ont rien de pédagogiques. Bien sûr, la Gendarmerie nationale sera encore plus présente. Je ne souhaite pas, comme en 2016, que notre Commune enregistre, parmi les Communes des Deux-Sèvres, le nombre le plus important de tués sur la route. Sans oublier la crainte de devoir annoncer, dans certains cas, de terribles nouvelles aux familles. Alors réagissons et

respectons le code de la route et les autres usagers ! La seconde préoccupation est celle des dégradations volontaires de biens du domaine public : panneaux arrachés, lampes d'éclairage public détruites... Des actes délictueux et dont la facture s'alourdit, qui font systématiquement l'objet de plaintes de la part du Maire et de poursuites devant les tribunaux. Merci aux Gendarmes qui, en toute discrétion obtiennent de vrais résultats permettant de confondre les auteurs de ces actes de malveillance et bien sûr de les faire condamner. C'est, entre autres, le cas de l'incendiaire des locaux du club de football, qui vient d'écoper d'une très sévère sanction par le tribunal de Niort. En matière d'énergie, le Conseil Municipal étudie actuellement un projet d'implantation à La Crèche de 4 éoliennes qui permettraient, dans les années à venir et si le projet est mené à terme, de produire l'électricité nécessaire à 16 000 habitants. De même, est à l'étude la réduction de l'éclairage public pour consommer moins d'énergie et faire baisser la facture correspondante. Juin sera chargé en manifestations locales, organisées par la Ville : fêtes de la musique, de la Sèvre, mais aussi par les associations : fêtes des écoles, Ronde des lavoirs... Et juin, c'est aussi le mois de l'ouverture de la piscine intercommunale et la préparation de la rentrée de septembre. Tout doit être prêt : coups de peinture, nouveaux matériels et équipements, pour accueillir nos 540 élèves dans les écoles publiques, sans oublier la nouvelle classe qui sera ouverte à l'école élémentaire de Chavagné. Bonne nouvelle dans le domaine économique : des bâtiments vont être construits sur les zones d'activités de Baussais 1, des Groies Perron et Champs Albert. À partir de juin et jusque fin 2019, des bâtiments seront édifiés - certains aux dimensions impressionnantes - et nos zones s'agrandiront. Merci aux entreprises, aux groupes et à leurs dirigeants d'avoir fait le choix - le bon choix - d'investir, de créer des activités nouvelles et des emplois sur le territoire du Haut Val de Sèvre et plus particulièrement à La Crèche.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

2018 : année des moulins

L'énergie hydraulique de la Sèvre, très largement exploitée, a eu par le passé un rôle économique, social et biologique important dans l'histoire de La Crèche. Durant plusieurs siècles, quinze moulins s'activaient sur les sept kilomètres de la Sèvre Niortaise dans la traversée de la Commune.

Les eaux de la rivière ont fait se mouvoir des moulins très variés dans leur taille, leurs équipements et leur finalité. L'économie des moulins tournait autour du textile, des huiles de colza et de noix, la scierie, la fabrication du papier, la chamoiserie et neuf des quinze moulins étaient consacrés à la fabrication de la farine alimentaire et animale.

Aujourd'hui, les moulins n'existent plus ou ont été transformés, mais il subsiste encore les bâtiments, biefs, vannages, seuils et déversoirs. La Sèvre est indissociable des paysages et de l'histoire. Sa biodiversité et sa verte vallée avec ses berges ombragées apportent quiétude et fraîcheur. C'est une mosaïque de couleurs à ciel ouvert qui renferme un patrimoine insoupçonné.

C'est pour toutes ses raisons que la Municipalité organise pour la deuxième année, le dimanche 24 juin prochain, au stade de Breloux, une nouvelle fête autour de la Sèvre.

Une journée festive pour petits et grands avec de multiples activités, démonstrations, visites, ateliers, animations, spectacle et restauration.

Venez découvrir ou redécouvrir les bords de la Sèvre et vous approprier son histoire, sa biodiversité et toutes les activités qu'elle propose.



2018 Année des Moulins de la Sèvre Niortaise

n°191
Juin
2018

Subvention attribuée

- GRDF - Redevance 2018 : 2 861 €

Subventions versées

- MSA - Accueil jeunes enfants (1^{er} trimestre 2018) : 4 177 €
- Réserve parlementaire - Travaux de chauffage Ribambelle : 1 026 €
- Taxe communale sur la consommation finale d'électricité : 10 235 €



Subventions 2018 attribuées aux associations Créchoises : 68 260 € dont...

Associations culturelles			
- ADANE	> 600 €	- Foyer socio-éducatif collège Jean Vilar	> 800 €
- Amicale du personnel de la Ville de La Crèche	> 2000 €	- Jazzy Cool	> 300 €
- Amicale Créchoise des donneurs de sang bénévoles	> 450 €	- Les Zamis Créchois	> 600 €
- Association orgue PONDN	> 100 €	- MPT	> 1 600 €
- Amicale des Ardennais	> 150 €	- Parents tout simplement	> 350 €
- ASPAC	> 150 €	- P'tit bal Créchois	> 150 €
- Tempo Harmonie	> 250 €	- SEP Théâtre	> 800 €
- Chant Choral	> 600 €	- Union dépt ^{ale} des Combattants Républicains	> 250 €
- Comité des fêtes «La Crèche en folie»	> 7000 €	- Union musicale de La Crèche	> 400 €
- Club philatélique Jeunes Créchois	> 500 €	- UCCAPL (commerçants)	> 800 €
- Festi Crèche	> 700 €		
- FNACA	> 250 €		
		TOTAL	18800 €

Coopératives scolaires		
- École Charles Trenet de Boisragon	> 2240 €	
- École François Belin de Chavagné	> 2240 €	
- École François Airault du bourg	> 9 000 €	
- École maternelle	> 3 720 €	
	TOTAL	17 200 €

Réunions de quartiers

Venez à la rencontre des élus dans votre quartier : informations, projets et échanges



> Salle de Chavagné : mercredi 13 juin à 20 h
> Salle de Champcornu : lundi 25 juin à 20 h

Prochain Conseil Municipal : jeudi 14 juin à 20h30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacrecche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

La bourse au permis continue...

Sachant que le permis de conduire est le levier de l'emploi et de la formation et qu'il participe à la lutte contre l'insécurité routière, la précédente municipalité avait, en 2009, mis en place un dispositif en direction des jeunes Créchois de 18 à 24 ans : une aide financière pour les plus défavorisés (maximum 800 euros pour 6 jeunes en échange d'une implication de 55h dans la vie communale ou associative). Cette année 2018, le dispositif est poursuivi, s'appelle désormais «C'Permis» et évolue (plafond porté à 1200 euros en contrepartie d'un travail d'intérêt local ou humanitaire de 9 à 55h).

Le 24 avril a eu lieu la cérémonie de signature de partenariat avec les 3 auto-écoles de la commune ; Réunion du comité consultatif pour recevoir les candidats le 1er juin.

Lancement de la semaine de la parentalité

La commune a fait de la thématique enfance-jeunesse un axe fort de sa politique. Elle poursuit la mise en place d'actions favorisant le développement de l'enfant, améliorant l'offre d'accueil et l'intégration dans la société par l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Il est donc nécessaire d'associer les familles. En 2017, s'est mise en place la «Semaine de la Parentalité et de la petite enfance». En 2018, il est décidé de poursuivre et de pérenniser cette action, en élargissant les publics accueillis sur le territoire.

Cette «Semaine de la parentalité-Parents – Enfants-Professionnels» s'est déroulée

du 14 au 19 mai 2018 avec des animations gratuites et la participation des trois structures prenantes : le Rami, Ribambelle et les accueils de loisirs.

Nul doute qu'un bilan sera fait lors d'une prochaine commission Enfance-Jeunesse.

Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan, précurseur dans le département préparé lors du 1er mandat de Claude Busserolle par Pierre Robin a été homologué par la Préfecture en 2007. Jusqu'en 2013, avec les membres du Comité Consultatif des Risques Majeurs et la Réserve Communale de Sécurité Civile, Pierre Robin l'a fait vivre et évoluer.

Une réunion d'informations et d'échanges a été proposée aux différents partenaires (Elus, Comité consultatif et Réserve communale) le 15 mai 2018. Ce plan a été revu en 2017 et 2018 par des étudiants de l'IUT de Niort. Un exercice grandeur nature est prévu avant cette fin d'année. Une catastrophe ne prévient pas et n'arrive pas qu'aux autres !!!

À votre écoute : E.Blyweert, S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

Pensons à nos enfants : 4 éoliennes, nouvelle génération, à La Crèche, sont proposées par M.le Maire ; projet concrétisé dans 7/8 ans, situé entre l'aire du voyage, la zone et l'autoroute, A savoir que si un accident intervient à l'une des centrales à Blaye, Chinon ou Civaux, nous sommes très exposés ! Que répondent à cela les détracteurs d'éoliennes ?

ZAC de Champs Albert : gros projets en vue ! Depuis que l'A10 s'est ouverte, le 23.07.1981, Poitiers Sud Saintes avec sortie Niort Est à La Crèche, puis mise en service de l'A83 en septembre 2001 finalisant un important noeud routier, jusqu'en 2006 aucun élu de La Crèche ne s'est intéressé à cette opportunité de développement économique sur notre commune.

2006 : survient l'intercommunalité qui viabilise de grands terrains agricoles en zones industrielles (Beaussais et Champs Albert) sans grand résultat puisque peu d'effort des élus pour leur commercialisation.

2014 : un nouveau maire comprend qu'il est impératif de dynamiser ces zones, devenues des friches, et être incisif face aux gros investisseurs. En conséquence, une plate forme logistique agro alimentaire s'installe sur 12 ha, à Champs Albert, prévue opérationnelle en août 2019 : une bouffée d'oxygène pour les finances communales.

Jardinage : pour éloigner les parasites de vos potagers : pulvériser ce mélange : dans un grand verre d'eau : 1c.à café de bicarbonate avec 3c. à soupe d'huile d'olive (AR après chaque pluie). C.LEVAIN

Clôture de la 2^{ème} saison culturelle

Samedi 28 avril avait lieu à l'Hélianthe le dernier spectacle de la saison culturelle. Il s'agissait cette fois d'un concert donné par le groupe O'Bec : «Chansons et coups de bec» Ce tout nouveau groupe, né début 2017, est issu du groupe des Dièses, bien connu dans la région. Le trio, formé d'un auteur interprète et guitariste, Didier Dubreuil et de deux guitaristes, Alexandre Griffiths et Anicet Debien, eux aussi compositeurs, est encore dans une phase de travail. Après un dernier temps de résidence et l'arrivée d'un percussionniste, une tournée est prévue en Autriche et en Allemagne à partir de septembre.

Leur univers musical est éclectique et emprunte à tous les styles. Les musiciens cherchent surtout à traduire une couleur qui leur est propre. Les textes sont ciselés, les mots choisis avec soin, interpellant le public tantôt avec humour, tantôt avec gravité voire avec révolte, à coups de bec. Un très beau moment qui a ravi les amateurs de bonne musique à texte. Rendez-vous courant octobre pour la 3^{ème} saison culturelle de la Municipalité !



Crédit photo : O'Bec - Delphine Naudon

Dispositif anti-canicule

Comme chaque année, la Ville active le dispositif plan canicule, du 1^{er} juin au 31 août. Soyez très vigilants envers les personnes fragiles : enfants, personnes âgées, en situation de handicap, isolées, ainsi que toutes les personnes travaillant en extérieur.

Un formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est à votre disposition dans ce mensuel ou à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site www.ville-lacrecche.fr.



Réfection de la voirie et captage des eaux pluviales rue des Brandinières

À compter du lundi 4 juin, l'entreprise Eiffage Route de La Crèche va entreprendre des travaux de réfection de la voirie et de captage des eaux pluviales dans la rue des Brandinières. Ainsi, la rue des Brandinières sera fermée à la circulation. Les riverains pourront toutefois accéder à leur domicile en fonction de l'avancement des travaux. La durée du chantier est d'environ un mois. Coût à la charge de la Commune : 18 432 € TTC.

Renseignements complémentaires : Eiffage Route, Xavier Barbateau. Tél. : 06 80 36 82 74.



Reprise de voirie

L'entreprise Eiffage a réalisé des travaux d'enrobé à chaud rue de la Villedieu, à la suite des interventions sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable. La réfection de la route de François suivra, quant à elle, courant juin. Pendant ces travaux, les rues seront fermées alternativement

et la circulation sera rendue difficile aux abords des zones de chantier. Coût total de la réfection : 110 000 € TTC, financés par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, le Sertad et la Ville (à hauteur de 43 000 €). + d'infos : <http://cc-hautvaldesevre.fr/competences/environnement/assainissement>.

Fauchage des accotements

Les 2 chauffeurs spécialisés des services techniques municipaux sont à pied d'œuvre avec leurs tracteurs pour broyer les grandes herbes sur les bords de voirie. Petit rappel : ces engins avec leurs conducteurs sont chargés d'entretenir régulièrement au total 260 km de voies et chemins communaux (80 km x 2 pour la voirie et 50 km X 2 pour les chemins blancs). En avril et mai, les nombreuses pluies ont favorisé la croissance très rapide des herbes... donc un peu de patience pour les habitants très pressés de les voir intervenir devant chez eux ! Enfin, signalons de nouveau que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Ville et ses Services n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire : plus aucun désherbant !



Le verger municipal s'étoffe

Les jardiniers du service espaces verts de la Ville viennent de planter dans le verger de Champicard une dizaine de pieds de vigne et notamment les variétés Chasselas et Muscat de Hambourg. Ainsi, après les arbres fruitiers et les chênes truffiers repiqués dans ce secteur fin 2016 et 2017 et



l'arrivée des ruches voici un an, ce secteur sera bientôt un grand jardin ouvert à tous !



Travaux de gravillonnage

L'entreprise Eiffage Routes est intervenue sur les différentes fissures et trous des chaussées des voies communales.

Coût pour la Commune : 22 000 €.

Éclairage public

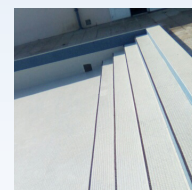
À la demande de la Commune, la société Séolis a procédé au remplacement de plusieurs points d'éclairage public. De même, certains «trous noirs» vont disparaître puisque de nouvelles lampes seront installées au Centre bourg et dans les villages. Coût pour la Commune : 17 500 €.



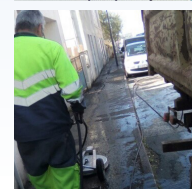
Réfection ou remplacement de la centaine de poteaux d'incendie situés sur le territoire communal



Défeutrage (scarification) de la pelouse du stade de Breloux par l'entreprise Limoges d'Oulmes



Remise en état et nettoyage de la piscine intercommunale



Nettoyage à haute pression des trottoirs du centre bourg

✦ Espaces verts

- Tonte, fauchage et nettoyage
- Plantations estivales

✦ Bâtiments

- Travaux dans les écoles
- Interventions dans les salles communales

✦ Voirie

- Montage et démontage de matériel pour les nombreuses manifestations communales et associatives

LES CHIFFRES DU MOIS

6 nouvelles jachères fleuries semées sur des terrains communaux soit...

1600 m²

de surface supplémentaire favorisant la biodiversité

EN BREF & EN IMAGES !



28 avril : assemblée générale des Z'Amis Créchois

Après le mot d'accueil de Michel Anceret, Président depuis 3 ans, les rapports moral, financier et d'activité ont été présentés et approuvés par la cinquantaine d'adhérents présents.

L'année 2017 a été ponctuée par de nombreuses manifestations, pique-nique, soirées caritatives, spectacle/cabaret, participation très active au Téléthon ... Le

programme pour 2018 s'annonce également très riche en propositions multiples.

Contact : Les Z'Amis Créchois, 85 Chemin de Miséré, 79260 La Crèche – Tél. : 06 09 71 74 68.

29 avril : L'USC accède à l'échelon supérieur

Après un exercice 2017-2018 de haute facture, l'équipe fanion de l'USC a validé son accession à la 2^{ème} division départementale en allant s'imposer sur la pelouse de l'ES Brûlain. Après plusieurs saisons passées en D3 et un excellent parcours en coupe Nouvelle Aquitaine, cette montée vient récompenser l'investissement de chacun au club. La réserve, quant à elle, se maintient en 4^{ème} division en ayant réalisé un parcours honorable en coupe Saboureau. La Municipalité félicite le Président de l'USC, Julien Deschamps, son bureau, les dirigeants, les entraîneurs, les bénévoles et tous les joueurs du club pour cette belle saison.



13 mai : 2^{nde} édition de la Nordicrèchoise

Pour l'occasion, 3 parcours avaient été tracés sur 9, 13 et 21 Km. 84 marcheurs se sont engagés sur les chemins Créchois dès 9 h du matin, pour se diriger vers Boisragon, Mons, Candé, Ruffigny, ... et revenir au stade de Breloux. Le départ de chacune des 3 épreuves a été donné par le Maire, Philippe Mathis et Hélène Havette, Conseillère Départementale. L'épreuve reine a été le théâtre d'un mano à mano du début à la fin entre Tony Vazquez Baluenga, champion Espagnol de la discipline, et

Patrick Maréchal qui terminent la marche au coude à coude et dans le même chrono. Tous les arrivants sur les différents parcours étaient unanimes sur la qualité des tracés et de l'organisation. Félicitations à Patrick Touzot, Président du Nordic, tous les membres du club et tous les bénévoles présents sur le parcours (ravitaillements, signaleurs...) et à l'arrivée pour cette belle épreuve.



17 & 18 mai : dernières sessions 2018 des JMF

1250 enfants des écoles maternelles du secteur, ont assisté avec leurs enseignants au concert des Jeunesses Musicales de France «Do l'enfant Do» programmé à la salle de l'Hélianthe, jeudi 17 et vendredi 18 mai. Ce concert donné par la compagnie bretonne Nid de Coucou, mêlant marionnettes, chants et musique jouée en direct à l'accordéon et au senza, dans une ambiance feutrée, a séduit les jeunes spectateurs. L'histoire également puisqu'il s'agit d'un sujet qui touche particulièrement les jeunes enfants : au moment d'aller se coucher, le petit garçon Do ne trouve plus son doudou et va devoir le chercher en faisant preuve de courage et d'imaginaire. Une bien jolie fable initiatique empreinte de poésie et de tendresse.



19 mai : fête au Jardin de Breloux

Une belle journée pour flâner dans le jardin lors de la journée portes ouvertes «La fête au jardin» au coteau de Breloux et découvrir tout ce que l'association Aide en Créchois et ses bénévoles proposaient aux visiteurs. Outre la traditionnelle vente de plants de fleurs et de légumes, de créations en bois, de nichoirs et d'hôtels à insectes, on pouvait entre autres s'initier à la vannerie, au tir à l'arc, tenter la pesée de jambon, s'intéresser à l'atelier «Chocolat 79» et aux produits de la minoterie Boiron, accompagnés d'une animation musicale de qualité. Les enfants n'étaient pas en reste avec la proposition d'un parcours découverte des 5 sens très ludique et instructif. Une journée pleine de découvertes, un accueil chaleureux et un nombre d'adhésions en hausse.



Page Facebook de l'association : Aide en Créchois.

25 & 26 mai : Patte d'oie

Le temps de deux soirées, vendredi 25 et samedi 26 mai, les acteurs amateurs de l'association de Sainte-Néomaye, La Patte d'Oie, se sont produits à la salle Clouzot, devant leur public fidèle mais aussi devant des Créchois venus les découvrir. Après une 1^{ère} partie jouée par des jeunes de 8 à 15 ans, la troupe des adultes, a quant à elle, écrit une pièce de circonstance «La Patte d'Oie part en voyage» puisqu'elle n'a pas pu se jouer dans la salle des fêtes Néomadienne, en réfection complète jusqu'en fin d'été. La Municipalité de La Crèche avait donc décidé de mettre gracieusement la salle Henri-Georges Clouzot à disposition de la troupe de théâtre pour ses répétitions et ses représentations.



Naissances

29 avril : Virgile MARIANI
3 mai : Raphaël REMANDE
5 mai : Waren COUTUREAU
13 mai : Quentin CHAIGNEAU
13 mai : Luciano DE JESUS
23 mai : Malow DIONNET



Mariage

12 mai : Stéphanie BANLIAT & Fabrice MARGOULET



Décès

13 mai : Jean-Claude BONNARDEAU	69 ans
15 mai : Marcel BILLON	91 ans
21 mai : Jean-Claude SIMONNET	57 ans
24 mai : Thierry BRUNET	53 ans

Le Carnet



La semaine de la parentalité



Lundi 14 mai, l'inauguration de la 2^{ème} semaine de la parentalité a été l'occasion pour le Maire, Philippe Mathis, Hélène Havette, Conseillère Départementale, Franck André, Président de la Caisse d'Allocations Familiales, de visiter des équipements municipaux consacrés à la petite enfance : le multi-accueil Ribambelle et la salle commune de la résidence du Bourdet, lieu de rencontre pour les ateliers motricité Bouge et Bulle. Depuis des années, la Ville a fait de la thématique enfance et jeunesse un axe fort de sa politique. Aussi, la semaine de la parentalité, initiée en 2017 par la Municipalité, le service enfance-jeunesse-affaires scolaires et les structures municipales en charge de l'accueil et de l'accompagnement des familles et professionnels (Relais des assistants maternels intercommunal, Ribambelle et les accueils périscolaires), reste à ce jour un événement novateur dans le sud du Département. Les actions proposées ont entre autres pour objectifs de développer des actions d'accompagnement à la parentalité, ouvertes à tous (conférences, ciné-débat, spectacles...), d'associer les parents à la vie interne des structures et de développer l'interconnaissance entre les acteurs parents, enfants et professionnels du territoire. Philippe Mathis a insisté sur l'importance du partenariat avec la CAF qui apporte chaque année près de 400 000 € à la Commune pour mener à bien ses actions en faveur de la petite enfance. « *Sans la CAF, rien ne serait possible pour nos enfants et nos structures !* » a-t-il précisé.

Des animations riches et variées

Ainsi, toute la semaine les animations proposées par les responsables des structures se sont multipliées. À retenir parmi celles-ci, le ciné-débat autour du film « Même qu'on naît imbattable », en présence des coréalisatrices Elsa Moley et Marion Cuerq ; la soirée jeux de société à l'accueil périscolaire élémentaire du bourg ; les soirées « art-thérapie » avec le RAMi ; l'atelier « kamishibai » à la médiathèque La Ronde des Mots ; 2 projections du film « Vice-Versa » ; la tisane des parents à Ribambelle animée par une diététicienne ; la conférence-débat sur la discipline positive ; le spectacle « Quand mon cœur bat de toutes les couleurs » ; le parcours sportif PEP'S et la boum de clôture. Une semaine réussie, qui se voulait riche en rencontres, échanges et partage. Mission accomplie et rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition !



Marché en fête

Dimanche 27 mai, le parvis des halles Créchoises était rempli de fleurs toutes plus colorées et plus lumineuses les unes que les autres, à l'occasion du dernier marché en fête de la saison, mettant les mamans à l'honneur. La Municipalité a, de son côté, offert le traditionnel petit pot de pétunias, de sauge ou encore d'oeillet d'Inde à chaque maman, pour célébrer cette belle fête annuelle. Ainsi on pouvait lire de la fierté dans le regard des enfants venus nombreux sur le stand de la Municipalité, pour choisir la fleur qu'ils allaient offrir ! Tout au long de la matinée, la jeune artiste Créchoise, Kathleen Mauny, a agrémenté la visite en reprenant des standards de la chanson pop, mais également en présentant en avant-première ses propres compositions : un enchantement, dont les visiteurs n'ont pas manqué de lui faire part en direct !

Enfin, ce marché en fête, dédié aux mamans et aux fleurs, ne pouvait pas se terminer sans un hommage que les membres de la Municipalité ont rendu à la fleuriste Chantal Charré, contrainte de cesser son activité. Fabienne Rita-Chedozeau, Conseillère Municipale déléguée au commerce et à l'artisanat l'a ainsi remerciée, au nom du Maire et de tous les commerçants du marché dominical, pour les 8 années passées aux côtés et au



service des Créchois, en proposant ses magnifiques créations florales chaque dimanche matin. La Municipalité lui souhaite bien sincèrement une belle retraite anticipée et une bonne lecture du livre sur la Commune de La Crèche qui lui a été offert !



Fête des mères à l'Ehpad et à la résidence du Bourdet

Dimanche 27 mai, la fête des mères était célébrée au sein de l'Ehpad des Rives de Sèvre. Gilbert Bourdet, le doyen de la Municipalité, accompagné de Roselyne Gautier,

Catherine Ombret et Delphine Nieul, Adjointes au Maire, ont offert une rose à chaque résidente sans oublier le personnel féminin et les habitantes de la résidence du Bourdet. Un geste simple et symbolique pour toutes ces mères qui se sont dites très touchées de cette attention.

Les ruchers municipaux tournent à plein régime !

Au parc des Brangeries et à Champicard, les abeilles travaillent à la fabrication du miel qui devrait être récolté dans le courant de l'été par Denis Ubel, apiculteur dévoué sur la Commune. Le fauchage des herbes a été effectué seulement partiellement par les agents des espaces verts afin de préserver au maximum la biodiversité. La production des abeilles municipales, qui avoisine les 80 kg/an, sert à alimenter le restaurant scolaire et l'Ehpad des Rives de Sèvre. D'autre part, le verger de Champ Chardon, situé à Miséré, accueille désormais lui aussi des ruches appartenant à un apiculteur de la Commune.



**SALLE
CLOUZOT
Cinéma**

«Trait de vie» : les réalisateurs présents

Le documentaire «Trait de vie», sur l'utilisation de la traction animale en agriculture, a été proposé au public, en présence des réalisateurs Fabien Rabin et Sophie Arlot. La séance a été suivie d'un échange sur la réalisation du film et le retour de l'animal de trait dans le milieu agricole.



Hommages à Camille Thebault

Mardi 8 mai après-midi, 2 hommages ont été rendus à Camille Thebault, enfant de la Commune, patriote et Résistant de la première heure en présence de sa fille Jeanne-Mariette Thebault et de Jean-Claude Thebault, son petit-neveu, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de sa disparition, le 19 mai 1943.

Une plaque rappelant en quelques lignes qui fut ce Résistant exceptionnel, afin que la mémoire publique ne s'efface pas, a tout d'abord été dévoilée par le Maire, Philippe Mathis, dans le quartier des Verdillons, rue Camille Thebault.

Puis devant le 12 rue de la Gare, maison familiale du Résistant, entourée des anciens combattants, des porte-drapeaux, des musiciens de l'Union Musicale Créchoise et des membres de la Fédération Française des Groupes de Conservation des véhicules militaires (MVCG), Jeanne-Mariette Thebault a reçu des mains du Maire, la médaille d'honneur de la Ville. Le comportement de son père durant la 2^{ème} guerre mondiale mérite en effet beaucoup de respect.



La mémoire de Camille Thebault, Capitaine des Forces Françaises de l'Intérieur et des Francs-Tireurs et Partisans Français avait déjà été honorée, notamment le 12 septembre 1944, lors de la fête de la Libération de La Crèche, puis le 31 juillet 1949, lors de l'inauguration de la plaque commémorative apposée sur la maison dans laquelle il a vécu, avenue de la Gare. Enfin, en 1974, le Conseil Municipal a donné son nom à une rue, pour sa contribution à l'histoire de la Résistance dans les Deux-Sèvres.

Les cérémonies ont été organisées dans le cadre de l'exposition «Devoir de mémoire - hommage à Camille Thebault», organisée par l'association Festi'Crèche, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), l'Union Départementale des Combattants Républicains, l'Amicale des Anciens du Génie des Deux-Sèvres, en partenariat avec la Municipalité de La Crèche. Les hommages ont rassemblé de nombreuses personnalités : Philippe Mathis, Annie Marchais, Présidente de Festi'Crèche, Pierre Robin, Président de l'Amicale des Anciens du Génie 79, Marc Ingrand, Président de la FNACA, Louis Reymond, Président de la Section La Crèche de l'UDCR, Jean-Luc Drapeau, représentant la Députée Delphine Batho, le Lieutenant-Colonel Pascal Hemmerlé, Hélène Havette, Conseillère Départementale, des élus, membres de la famille et de nombreux Créchois.



Commémoration de la Victoire de 1945

La foule s'était rassemblée au monument aux morts pour célébrer le 73^{ème} anniversaire du 8 mai 1945. Le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), lu par le jeune Morgan Couturier, honorait «la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atroce réalité des événements de la Seconde Guerre mondiale : les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir». Le texte mettait également à l'honneur Jean Moulin, 1^{er} Président du Conseil National de la Résistance, mort sous la torture en 1943. Philippe Mathis, Maire, a ensuite lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Suite à l'appel des 13 morts Créchois par 2 jeunes sapeurs-pompiers, les dépôts de bouquets et gerbes se sont succédé sur le monument aux morts. Une gerbe a également été déposée par d'anciens camarades à la plaque en hommage au Colonel René Thibault, résistant Créchois, à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de son décès. La cérémonie s'est tenue en présence des associations d'anciens combattants (FNACA et UDCR), des autorités civiles et militaires, dont le Lieutenant-Colonel Jean-Bernard Hoarau, représentant le Général Guy Rochet, Délégué Militaire Départemental. Un piquet d'honneur, les sapeurs-pompiers, la protection civile et la fanfare de l'Union musicale Créchoise étaient également présents.



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Dimanche 29 avril, était commémorée la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Après un message de mémoire pour les trop nombreuses victimes de la déportation mais également d'hommage à celles et ceux qui ont choisi de résister et de lutter contre l'ennemi et son idéologie, les gerbes ont été déposées successivement par les anciens combattants, Marc Ingrand et Louis Reymond, le Maire, Philippe Mathis et le Lieutenant-Colonel Hoarau et 2 membres du Conseil Municipal des Jeunes, dont le Maire, Maxie Boutin.



Journée défense et citoyenneté pour 50 jeunes

Vendredi 4 mai, une cinquantaine de jeunes étaient convoqués à la salle de l'Hélianthe, dans le cadre de la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette journée obligatoire permet de s'informer sur ses droits et devoirs en tant que citoyen, ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Après avoir été accueillis par le Maire, Philippe Mathis et le Lieutenant-Colonel Jean-Michel Viry, les jeunes ont participé à des animations en relation avec la défense et la citoyenneté et ont été évalués par les animateurs et encadrants. La remise



des certificats, en présence des autorités civiles et militaires, a clôturé la journée. Cette JDC a représenté la 1^{ère} étape de l'événement «Devoir de mémoire - hommage à Camille Thebault».

Atlansèvre : une nouvelle plateforme logistique Premium

Le 25 avril dernier, les élus de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ont validé la vente d'un terrain de plus de 12 ha au profit de l'entreprise Argan pour la construction d'une base logistique de produits alimentaires de plus de 20 000 m². Argan est une foncière Française spécialisée en développement et location de plateformes logistiques pour des entreprises de premier plan sur l'ensemble du territoire national. Le projet porté par Argan aujourd'hui sur la ZAC Champs Albert sur Atlansèvre La Crèche, pour le compte de l'un de ses clients de l'industrie agroalimentaire, vient renforcer le secteur logistique déjà très représenté. Au démarrage, un bâtiment de 21 323 m² (dont 18 000 m² d'entrepôts froid) sera mis en exploitation ; Argan prévoyant déjà une extension possible des cellules froid jusqu'à 40 000 m². L'activité générera environ 120 emplois et à terme 250.

En terme de calendrier, ce projet devrait entrer rapidement dans sa phase active avec un dépôt de permis de construire en juin et un démarrage des travaux pour la fin d'année 2018 ; le site devrait être livré par Argan en septembre 2019.

Les élus ont souligné l'importance de ce projet pour la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et ont félicité les investisseurs pour le choix opéré.

Source : www.atlansevre.fr



Accueil de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du 9 juillet au 31 août pour les enfants de 3 à 13 ans.

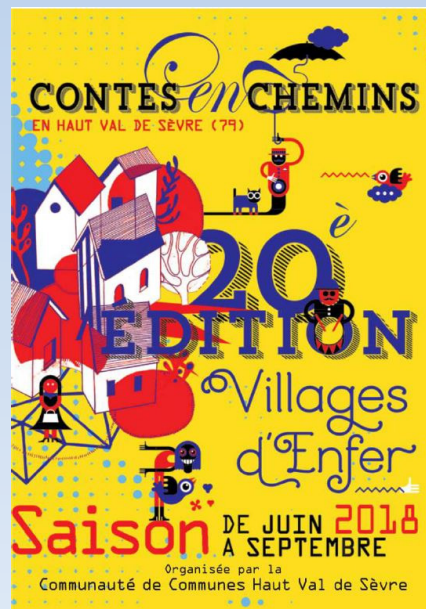
Début des inscriptions : samedi 2 juin de 9 h à 12 h au Hall Denfert à Saint-Maixent-l'École.

Les inscriptions se poursuivent à partir du 4 juin auprès de l'accueil de loisirs (horaires spécifiques pour chaque site d'accueil).

Nouveauté : inscription possible à la journée à partir du 25 juin.

Des camps d'été sont également organisés par le service animation-jeunesse de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, pour les enfants (3-6 ans / 7-11 ans et 12-17 ans) et un chantier-jeunes à destination des ados.

+ d'infos : www.cc-hvs.fr > Compétences > Enfance-jeunesse



Contes en chemins

La 20^{ème} édition de Contes en chemins débutera dès le 9 juin, à Pamproux, avec un concert narratif sous casque, «Danbé» et se terminera le 28 septembre à Saint-Maixent-l'École.

Détail des spectacles, infos et réservations : www.cc-hvs.fr > Compétences > Culture > Manifestations et sur Facebook Contes en chemins.

Piscine intercommunale

La piscine sera ouverte du 2 juin au 2 septembre.

• Du 2 juin au 8 juillet

Mercredi : 14 h 30 - 18 h 30

Samedi & dimanche : 11 h - 13 h et 14 h 30 - 18 h 30

• Du 9 juillet au 12 août

Du lundi au vendredi : 14 h 30 - 19 h 30

Samedi & dimanche : 11 h - 13 h et 14 h 30 - 19 h 30

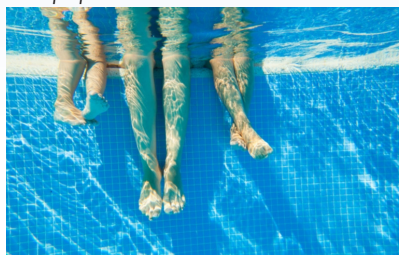
• Du 13 août au 2 septembre

Du lundi au vendredi : 14 h 30 - 18 h 30

Samedi & dimanche : 11 h - 13 h et 14 h 30 - 18 h 30

Fermetures exceptionnelles 17 juin et 14 juillet.

+ d'infos : www.cc-hvs.fr > Compétences > Tourisme-patrimoine > Équipements de loisirs



Espace économique Atlansèvre



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et sur Facebook Atlansèvre - pôle économique.

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots

Prix des lecteurs KATULU ?

Les médiathèques du Haut Val de Sèvre en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres, vous proposent de participer à un prix des lecteurs. Cette année 3 sélections vous sont proposées : bandes dessinées (8 titres), romans policiers (6 titres) et récits vécus (6 titres). Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires.

Bourse aux livres

Le 16 juin les médiathèques et l'association Atout lire vous proposent une bourse aux livres à la médiathèque

Ouverture : Mardi-jeudi-vendredi 15h-18h30

Mercredi 14h-18h30

Samedi 9h30-12h30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : <http://www.cc-hautvaldesevre.fr>

f Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÊCHE - Tél. 05 49 05 36 09

Médiathèque
La Ronde des mots



AGENDA DE LA VILLE

Vendredi 1^{er} juin

Apéro-concert

Organisé par la MPT
Salle de l'Hélianthe
À 19 h 30
Renseignements : <http://club.quomodo.com/mpt-lacrecche>

Dimanche 3 juin

Journée inter-associations

Organisée par la Municipalité
Stade Groussard
À 9 h

Mercredi 6 juin

Concours pétanque 55 ans et +

Organisé par la Pétanque Créchoise
Stade Groussard
À 9 h
Renseignements : 05 49 25 11 40

Jeudi 7 juin

Elaboration du PLUi

Soirée de lancement
Organisée par la Communauté de Communes
Maison du temps libre de Nanteuil
Renseignements :
<https://cc-hautvaldesevre.fr> > Compétences
> Urbanisme/aménagement > PLUi

Samedi 9 juin

Concours quiver-tip

Organisé par la Gaule Créchoise
Tables de Candé
Tél. : 06 49 06 57 15
Renseignements :
www.la-gaule-crechoise-79.fr

Ronde des lavoirs

Organisée par l'USC La Crèche
Stade Groussard
À 18 h 30
Tél. : 06 34 13 55 12
f La Ronde des Lavoirs

9 & 10 juin

Gala de danse

Organisé par K'Danse
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30 (samedi) et à 14 h (dimanche)
Renseignements :
www.kdanse-lacrecche.com

Mercredi 13 juin

Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité
Salle de quartier de Chavagné
À 20 h

Jeudi 14 juin

Conseil Municipal

Hôtel de Ville
À 20 h 30

Assemblée générale

Organisée par Accueil et solidarité
Grande salle de Champcornu
À 20 h 30
Contact : accueiletsolidarite@gmail.com

Vendredi 15 juin

Audition de l'école de musique

Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Samedi 16 juin

Soirée moules/frites

Organisée par le Judo club Créchois
Stade Groussard
À 19 h
Réservation jusqu'au 11/06
Contact : 06 70 03 09 29

Vendredi 22 juin

Collecte de sang

Organisée par l'Amicale des donneurs de sang
Maison des associations de Champcornu
De 16 h 30 à 19 h 30

Samedi 23 juin

Gala de gymnastique rythmique

Organisé par l'Envolée Créchoise
Salle de l'Hélianthe
À 16 h
Infos & résas : 06 11 84 04 10
Mail : lenvolee.crechoise-gr@gmail.com

Samedi 23 juin

Fête de la musique

Organisée par la Municipalité
Stade de Breloux
À partir de 15 h

Dimanche 24 juin

Fête de la Sèvre Niortaise

Année des moulins
Organisée par la Municipalité
Stade de Breloux
À partir de 10 h

Lundi 25 juin

Réunion de quartier

Organisée par la Municipalité
Maison des associations des Champcornu
À 20 h

Samedi 30 juin

L'USC fête ses 80 ans

Organisé par l'USC La Crèche
Stade Groussard
À partir de 15 h 30
Contact : ussclacreche@gmail.com

Du 1^{er} au 4 juillet

Fête du cinéma

Salle Henri-Georges Clouzot

Jeudi 5 juillet

Réunion publique complémentaire de santé communale

Organisée par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 20 h

Vendredi 6 juillet

Marché des producteurs de pays

Organisé par la Municipalité, la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres et la Communauté de Communes HVS
Parc des Brangeries
À 19 h

Dimanche 8 juillet

Vide-grenier

Organisé par la MPT La Crèche
Stade Groussard
Toute la journée
Renseignements :
<http://club.quomodo.com/mpt-lacrecche>



Programme complet sur f Ville de La Crèche - www.ville-lacrecche.fr

Recherche éducateurs de foot

Le GJ Vallées 2 Sèvres est actuellement à la recherche d'éducateurs et d'assistants, pour la saison prochaine. Contacter Laurent Métayer (Président du groupement de jeunes) : 06 03 60 16 33 ou gjvallees2sevres@gmail.com



Cours de Taichi-Chuan

L'association «La Chavanaise» propose un cours de Taichi-Chuan, le jeudi soir de 19 h 30 à 21 h, dans la salle de quartier de Chavagné. Séances d'essai début juin et en septembre.
Contact : lachavanaise@gmail.com ou 07 77 34 36 91.